

 <p>FORCO.org GPCA de Commerce et de la Distribution</p>	<h2 style="color: green; text-decoration: underline;">Critères de conformité pour la facture</h2>	Date de version : 27/05/2013
		Date de diffusion
		Date de mise à jour 27/05/2013



Toute mention obligatoire ajoutée manuellement doit être contresignée par l'émetteur.

<p>Facture de l'entreprise</p> <p>Forme du document : original ou PDF émis par le Tiers à régler ou Duplicata signé en original + cachet et mentionnant « Certifié conforme à l'original »</p>
<p>Le papier en-tête de l'entreprise (ou à défaut son cachet commercial mentionnant la raison sociale, l'adresse et le SIREN)</p> <p>Remarque : le SIREN de l'émetteur de la facture est <u>obligatoire</u> ; il doit correspondre à celui de l'employeur du stagiaire.</p>
<p>L'organisme payeur (<i>la facture doit être libellée à l'ordre du FORCO</i>)</p>
<p>La mention « Facture » (ou « Note de débit », « ordre de recette », « note d'honoraire », « mémoire facture »)</p>
<p>La référence de la facture (<i>Numéro de facture</i>)</p>
<p>La date de délivrance de la facture <i>Remarque : la date de délivrance de la facture est égale ou postérieure à la date de fin de la période attestée</i></p>
<p>Facturation des actions de formation : intitulé de l'action de formation ou identifiant de la formation (ex : n° dossier FORCO, nom du stagiaire)</p>
<p>Facturation de l'EFT : <u>mention du type de frais et du salarié tutoré</u></p> <p>Remarque : uniquement pour les Contrat de professionnalisation et les Période de professionnalisation</p>
<p>Facturation des frais annexes : <u>détail par type de frais</u></p>
<p>Les dates de la période facturée ou de réalisation de l'action de formation</p>
<p>Le taux de TVA appliqué et le montant total à payer (HT-TVA-TTC)</p>
<p>Le numéro de TVA intracommunautaire de l'assujetti</p>
<p>Le cas échéant, la mention « non assujetti à la TVA » (ou « TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI » ou « Net de taxe » ou « montant net » ou « net à payer » ou « total net »)</p>
<p>Affacturation : mention du créancier à régler + mention affacturation apposée sur la facture</p>

 <p>FORCO.org GPCA de Commerce et de la Distribution</p>	<h2 style="color: green; text-decoration: underline;">Critères de conformité pour la facture</h2>	Date de version : 27/05/2013
		Date de diffusion
		Date de mise à jour 27/05/2013



Toute mention obligatoire ajoutée manuellement doit être contresignée par l'émetteur.

Facture de l'organisme de formation Forme du document : original ou PDF émis par le Tiers à régler ou Duplicata signé en original + cachet et mentionnant « Certifié conforme à l'original »
Le papier en-tête de l'organisme de formation (ou à défaut son cachet commercial mentionnant la raison sociale, l'adresse et le SIREN) Remarque : le SIREN de l'émetteur de la facture est <u>obligatoire</u> ; il doit correspondre à celui de l'OF dispensateur de la formation du stagiaire.
L'organisme payeur (<i>la facture doit être libellée à l'ordre du FORCO</i>)
La mention « Facture » (ou « Note de débit », « ordre de recette », « note d'honoraire », « mémoire facture »)
La référence de la facture (<i>Numéro de facture</i>)°
La référence de l'entreprise concernée (raison sociale, adresse ou SIREN)
La date de délivrance de la facture Remarque : la date de délivrance de la facture est égale ou postérieure à la date de fin de la période attestée.
L'intitulé de l'action de formation ou identifiant de la formation (ex : n° des FORCO ou nom du stagiaire)
Si Facture valant convention : mention « Facture valant convention », N° de DA, la durée, les dates de réalisation de la formation, l'effectif ou les noms de stagiaires
Le taux de TVA appliqué et le montant total à payer (HT-TVA-TTC)
Le numéro de TVA intracommunautaire de l'assujetti
Le cas échéant, la mention « non assujetti à la TVA » (ou « TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI » ou « Net de taxe » ou « montant net » ou « net à payer »)
Affacturation : mention du créancier à régler + mention affacturation apposée sur la facture